

Auditeur général—Partie T

quants de 1889-90 (18,065 gallons) et de 1890-91 (12,667.14 gallons) datant d'avant l'introduction de la pratique de déterminer ces manquants par le poids, n'en ont pas été affectés, et à la date de votre lettre il n'avait encore été rien fait à leur sujet. Ma lettre du 7 novembre dernier à ce propos est restée sans réponse.

J'ai aujourd'hui à vous demander si les droits ont été payés sur ces manquants et, s'ils l'ont été, à quelle date a eu lieu le paiement.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au commissaire du revenu de l'intérieur.

J. L. McDOUGALL, A.G.

ADMINISTRATION DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 8 mai 1896.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 1^{er} courant, j'ai l'honneur de dire qu'à l'exception d'une bagatelle à la distillerie de l'île Pelée, tous les manquants sont réglés.

Celui dont vous parlez spécialement a été compris dans le règlement fait par la cour de l'échiquier, le 15 février 1894. Effet a été donné à ce règlement le 18 février 1895 par le paiement d'un chèque de la compagnie pour la somme de \$6,525.56.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A l'auditeur général.

E. MIALL, *commissaire*.

Revenus secondaires—Loyer d'un bâtiment à Portland (Nouveau-Brunswick).

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, OTTAWA, 9 avril 1896.

MONSIEUR,—Je dois vous demander une explication de la dette de W. C. Dunham pour loyer d'une partie d'un bâtiment à Portland (Nouveau-Brunswick). L'état de situation des revenus secondaires pour le mois de mars indique un solde dû de \$247.50. Ce solde se produit comme il suit :—

<i>Débets.</i>		<i>Recettes.</i>	
Janvier 1894.....	\$ 65 00	Juin 1895.....	\$ 65 00
Avril do	65 00	Octobre 1895.....	25 00
Juillet do	65 00	Novembre 1895.....	12 50
Octobre do	65 00	Février 1896.....	40 00
Janvier 1895.....	65 00		
Avril do	65 00		
		Solde dû.....	247 50
	390 00		142 50
	390 00		390 00

A qui a été loué ce bâtiment depuis juillet 1895? Qu'a-t-on fait pour obtenir de M. Dunham le solde qu'il doit?

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au commissaire du revenu de l'intérieur.

J. L. McDOUGALL, A.G.

OTTAWA, 21 avril 1896.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 9 courant, j'ai l'honneur de vous mettre sous ce pli copie de toute la correspondance échangée sur le sujet, savoir, les n^{os} 63999, 65435, 67154, 67622, 69061, et les réponses.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM HIMSWORTH, *secrétaire*.

A l'auditeur général.

Jugement a été obtenu contre le locataire pour \$335 ; sur ce montant \$182.50 restait encore à payer le 30 juin 1896.